

Technicien GEMAPI / Pluvial h/f

Offre n° O083240521000137

Publiée le 21/05/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : Ca de la Provence Verte - Brignoles

174, route départementale 554 - quartier de paris

83170 Brignoles

Issue de la fusion des communautés de communes du Comté de Provence, Sainte Baume Mont Aurélien et Val d'Issole, la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte a été créée par arrêté préfectoral. Depuis le 1er janvier 2017, 28 communes réunies font le potentiel de ce territoire, portent ses atouts économiques, touristiques, patrimoniaux et culturels.

Située au cœur de la Provence, dans le département du Var, la richesse patrimoniale, la diversité géographique et les espaces naturels de la Provence Verte sont des atouts essentiels pour réussir un véritable projet de territoire ambitieux et maîtrisé, dans l'intérêt des communes-membres et de leurs habitants.

La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte est présidée depuis le 11 juillet 2020 par Didier BREMOND, maire de Brignoles. Elle compte 52 conseillers communautaires parmi lesquels 15 vice-présidents. Plus de 200 agents sont employés par la Communauté d'Agglomération.

Site web de l'employeur : <https://www.caprovenceverte.fr/>

Lieu de travail : Brignoles

Poste à pourvoir le : 01/07/2024

Date limite de candidature : 21/06/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à un départ de l'agent précédemment sur le poste

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Voirie et infrastructures > Etudes, conception et réalisation en voirie et réseaux divers

Grade(s) recherché(s) : Technicien

Technicien principal de 2ème classe

Technicien principal de 1ère classe

Métier(s) : [Chargé ou chargée d'études et de conception en voirie et réseaux divers](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans,

renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA)

Descriptif de l'emploi :

L'Agglomération de la Provence Verte est titulaire des compétences GEMAPI et eaux pluviales urbaines.

La Direction Grand Cycle de l'Eau composée de 2 agents et 3 à terme regroupe :

le service eau potable et assainissement collectif (SEPAAC) - 2 agents et 4 à terme -,

le service public assainissement non collectif (SPANAC) - 9 agents dont un responsable et 11 à terme ,

et le service pluvial/GEMAPI - 1 agent et 3 à terme.

Elle pilote le transfert et l'organisation de ces compétences.

Elle est garante sur tout le territoire communautaire et quel que soit le mode de gestion, de la qualité du service rendu (continuité du service, qualité de l'eau, risque de pollution, protection des populations, etc.).

Le service GEMAPI/Pluvial assure le suivi des 4 syndicats de bassins gestionnaire de la compétence GEMAPI et la mise en oeuvre du transfert de la compétence EPU sous forme de conventions de délégation avec ses 28 communes-membres.

Le service est actuellement doté d'un technicien (3 à terme).

Afin de réaliser cette mission de service public, l'Agglomération de la Provence Verte souhaite renforcer son équipe avec un technicien GEMAPI/EPU.

Sous l'autorité hiérarchique de l'Adjoint à la Directrice du Grand Cycle de l'Eau, l'activité principale du poste s'articulera autour des missions suivantes, en application des dispositions réglementaires relatives à cette compétence et dans un objectif de protection de l'environnement et de sécurité publique :

- Participation à la mise en œuvre d'une stratégie globale, technique et financière, de gestion des eaux pluviales à l'échelle du territoire de l'agglomération
- Accompagnement des communes-membres sur les volets techniques, juridiques et financiers de la convention de délégation de la compétence EPU avec les 28 communes membre
- Gestion directe et totale de projets pluvial en fonction des besoins (rédaction de cahier des charges, suivi de prestation, dépouillement des offres, ...)
- Suivi technique et financier des 4 syndicats gestionnaire de la GEMAPI

Missions / conditions d'exercice :

Sous l'autorité de l'Adjoint à la Directrice du Grand Cycle de l'Eau, l'Agglomération de la Provence Verte recrute un technicien GEMAPI/pluvial qui aura pour missions :

- Le suivi et la gestion des dossiers techniques prioritairement axés sur la thématique « pluvial » ;
- Le recueil et le traitement des informations nécessaires au fonctionnement du service ;
- La gestion du fonctionnement des conventions de délégation de la compétence EPU signées entre l'Agglomération et les communes,
- La proposition de réponses à apporter aux questionnements des communes ;
- La participation aux réunions et la rédaction des comptes-rendus ;
- La gestion du fond de concours annuel ;
- L'élaboration de délibérations, courriers ;

- Le contrôle des opérations communales de fonctionnement et d'investissement ;
- L'accompagnement des services communaux dans la mise en œuvre de leurs projets ayant trait à la gestion des eaux pluviales urbaines ;
- L'élaboration et le suivi des subventions obtenues (Agence de l'Eau, DETR/Etat, Conseil régional, Conseil départemental) ;
- La récupération des données des communes pour la rédaction des RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service), document unique à l'échelle de l'agglomération ;
- Le renseignement de l'outil SISPEA (portail ministériel / observatoire des données sur les services publics d'eau et d'assainissement)
- La rédaction de cahiers des charges pour études et travaux spécifiques ;
- L'élaboration de règlements de service et documents de routine ;
- La création d'outils de communication sur la compétence, en lien avec le Service Communication
- Le suivi technique et financier des 4 syndicats gestionnaire de la GEMAPI : participation aux réunions, suivi des opérations définies, récupération/analyse des budgets/cotisations, élaboration de délibération/CR de réunion/courriers ;
- L'appui ponctuel aux techniciens eau potable et assainissement collectif : récupération des données des communes pour la rédaction des RPQS, renseignement de l'outil SISPEA, prise en charge d'un dossier particulier (élaboration de cahiers des charges, dépouillement des offres, suivi de chantier, ...)

Profils recherchés :

- Bac + 2 minimum ;
- Expertise dans le domaine du pluvial (gestion des eaux pluviales urbaines et GEMAPI) ;
- Maîtrise des évolutions du cadre réglementaire et technologique des compétences eau potable, assainissement et eaux pluviales
- Solides connaissances du code des marchés publics
- Connaissances de l'environnement juridique et organisationnel des collectivités
- Sens environnemental, de l'intérêt général et du service public
- Notion d'urbanisme (PLU, schéma d'assainissement...) et de SIG
- Expérience nécessaire dans la gestion de projets multi-partenariaux
- Connaissances générales des règles comptables de conception et de suivi budgétaire de la compétence ;
- Maîtrise outil informatique (Word, Excel, SIG, etc.).
- Expression orale de qualité avec maîtrise du vocabulaire professionnel
- Capacité d'analyse et d'expertise
- Qualités relationnelles et d'écoute permettant un travail pyramidal et transversal

Contact

Contact : 0498052710

Informations complémentaires :

Avantages collectifs :

RTT suivant le rythme de travail de la Direction,

Possibilité d'ouverture d'un Compte Epargne Temps,

Participation mutuelle santé et prévoyance (si contrat labellisé),

Titre de restaurant,

COS Méditerranée,

Votre candidature (lettre de motivation et CV) doit obligatoirement mentionner le numéro de l'offre et est à adresser dès à présent, à l'attention de Monsieur le Président, accompagné de votre dernier arrêté de position statutaire (si titulaire).

Par voie postale : Agglomération de la Provence Verte 174 Route Départementale 554 – 83170

BRIGNOLES

ou

Par mail : contact@caprovenceverte.fr

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o083240521000137-technicien-gemapi-pluvial-h-f>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.